

Pièce n° 2 : Lettre du demandeur

Opérations de dragage – Lot C

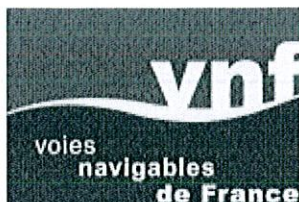
UHC n° 5 – Seine Centre

UHC n° 8 – Seine Aval



VNF

Direction Interrégionale du Bassin de la Seine
2 Quai de Grenelle
75732 Paris Cedex 15



Paris, le 30 AVR. 2012

Monsieur le Préfet des Yvelines
1, rue Jean Houdon
78010 - VERSAILLES

Direction
Interrégionale
du Bassin
de la Seine

Service de la Gestion
de la Voie d'Eau

Subdivision
Bathymétrie et
Signalisation

objet : Dossier de Demande d'Autorisation pluriannuelle pour les opérations de dragage des voies d'eau du lot C.

PJ : 7 exemplaires du dossier + 1 CD Rom

affaire suivie par Stanislas.de-romemont@developpement-durable.gouv.fr

tél : 01 44 06 18 97

Monsieur le Préfet,

En application des articles R214-1 à R214-6 et L215-5 du code de l'Environnement, j'ai l'honneur par la présente de vous adresser le dossier de demande d'autorisation pluriannuelle des opérations de dragages d'entretien concernant les unités hydrographiques cohérentes (UCH) constitutives du Lot C du bassin de la Seine :

- UHC n° 5 : Seine Centre ;
- UHC n° 8 : Seine Aval.

24, quai d'Austerlitz
75013 - Paris
téléphone 01 44 06 19 51
télécopie 01 44 06 18 97

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00777,
compte bancaire : agent comptable de VNF, ouvert à la recette des finances
de Béthune n° 10071 62100 10003010584 14.

Le dossier est assorti d'un plan de gestion conformément à l'article L215-15 du code de l'Environnement.

Vous souhaitant bonne réception de ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Directeur Interrégional du Bassin de la Seine



Jean-Baptiste Maillard

Copie adressée à :

- DRIEE – UT – Eau
- DIRBS/SGVE/SBS
- ABS
- ASA

24, quai d'Austerlitz
75013 - Paris
téléphone 01 44 06 19 51
télécopie 01 44 06 18 97

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siret 552 017 303 00777,
compte bancaire : agent comptable de VNF, ouvert à la recette des finances
de Béthune n° 10071 62100 10003010584 14.